



musée
d'art contemporain
de Lyon

Le Musée d'art contemporain de Lyon dispose d'un budget annuel de 1,2 M€ (hors masse salariale) et d'une équipe de 59 personnes. Il accueille en moyenne 150 000 visiteurs par an.

La Ville de Lyon recrute sa Directrice / son Directeur de l'Art Contemporain

Dans le cadre de la reconfiguration de sa politique culturelle, la Ville de Lyon souhaite instaurer une nouvelle dynamique au Musée d'art contemporain et dans la Ville.

La Ville de Lyon met ainsi en place un rapprochement de ses deux Musées (MBA/MAC) pour la création d'un pôle Musées d'art. Ce pôle, placé sous la responsabilité de sa directrice générale, conserve l'autonomie des 2 établissements, assure une continuité dans la gestion et la valorisation des collections, offre une nouvelle lecture de l'art moderne et contemporain et impulse un projet et un établissement de dimension nationale et internationale.

Missions et situation du poste dans l'organigramme : Au sein de la Délégation Générale à la Culture, sous l'autorité de la Directrice générale du Pôle des Musées d'Art, le directeur.trice de l'art contemporain assure le management général du Musée d'art contemporain et conduit l'ensemble du Projet scientifique et culturel du musée.

Il.elle joue un rôle d'animateur du réseau d'art contemporain à Lyon. Il.elle ouvre le maCLYON à de nouveaux partenariats publics et privés, ainsi qu'aux nouvelles formes de la création contemporaine tout en mettant en place des actions renouvelées en faveur de la jeune création. Il.elle relance une politique active pour l'art contemporain dans l'espace public.

Il.elle assume un repérage d'artistes, de collectifs et de nouvelles formes artistiques avec un regard particulier sur l'art dans la ville / dans l'espace public, et joue un rôle de « facilitateur » dans l'écosystème de l'art contemporain sur le territoire (en lien avec les écoles, galeries, l'ADERA, les centres d'art, les autres musées d'art régionaux, le FRAC...), afin d'amplifier les projets partenariaux, et encourager la circulation des artistes à l'échelle régionale et nationale...

Il.elle contribue à maintenir Lyon au cœur des grandes villes nationales et internationales de l'art contemporain, renforcer le soutien aux jeunes artistes, faire de Lyon et du Musée d'art contemporain un laboratoire de création, et mettre en valeur les collections du Musée, en lien avec celles d'autres musées dont le Musée des Beaux-Arts.

Il.elle assure la Direction Artistique de la Biennale d'Art contemporain de Lyon dans le cadre du partenariat instauré entre le MAC, l'association dédiée et les tutelles publiques.

Pour des informations sur la Biennale d'art contemporain : www.labiennaledelyon.com

Activités principales : Il.elle est responsable de la politique générale du Musée d'art contemporain : politique artistique ambitieuse en matière de recherche, de médiation des savoirs, d'expositions et de manifestations culturelles ; développement du rayonnement du musée en jouant un rôle actif au sein du réseau des grandes institutions nationales et internationales et des acteurs principaux (artistes, collectionneurs, galeries, fondations, écoles) ; politique d'enrichissement, de conservation et de mise en valeur des collections ; gestion administrative et financière ; politique de communication. Il rédige et met en œuvre le Projet Scientifique et Culturel (PSC).

Management : Il.elle est le garant du bon fonctionnement de l'établissement. Il.elle met en œuvre tous les moyens nécessaires à la bonne conduite du projet global. A ce titre il construit le budget et veille à sa bonne exécution ; il.elle dirige une équipe d'une cinquantaine de personnes et propose les évolutions organisationnelles nécessaires. Il.elle mobilise et encadre les compétences et veille à la qualité des services.

Développement et partenariat : Il.elle assure la dynamique et le rayonnement de l'art contemporain, ainsi que le développement des publics. Il.elle développe et assure le suivi de la stratégie de communication et de la politique de mécénat.

Profil et Compétences : Conservateur.trice du Patrimoine ou équivalent ; très bonne connaissance du milieu de l'art contemporain et des réseaux professionnels ; capacités affirmées de management et de gestion ; bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ; sens du service public ; expérience réussie dans un poste similaire ; anglais courant.

Date limite des candidatures : mardi 3 avril 2018, midi

Les candidats retenus sur dossier seront convoqués pour un entretien dans la semaine du 28 mai 2018 et devront produire une note d'orientation de 10 à 20 pages. Des documents de référence leur seront communiqués à cet effet.

Merci d'adresser vos candidatures sur le site de la Ville de Lyon, « la mairie recrute ».